



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
Mardi 16 juin 2026 – 19h

PRÉSENT-E-S

Élyse Gamache-Bélisle, présidente
Alexandra Buthiaux, parent
Youssef El-Hjaji, parent
Marie-Philippe Neault, parent
Nora Nagels, parent
Michèle Duguay-Ladouceur, parent
Andréanne Provost, parent-substitut
Julien Mercier-Bisson, enseignant

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE

Véronique Beaulieu, directrice
Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe

ABSENT-E-S

Claude Vuille-Lessard, parent-substitut
Mylène Dubé, du service de garde

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence déclare la séance ouverte. Il est 19h10.

2. NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Andréanne Provost que Marie-Philippe Neault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.
Marie-Philippe Neault est désignée secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Philippe Neault que les points d'approbation, ceux d'adoption et ceux de suivi ou consultation soient déplacés pour être groupés plutôt qu'en alternance.
Adopté à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 avril 2026

Il est proposé par Michèle Duguay-Ladouceur que le procès-verbal du 14 avril 2026 soit approuvé sans modification.
Approuvé à l'unanimité.

4.1. Suivi au procès-verbal. N.A.

4.2. Parole au public N.A.

5. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION – APPROBATION

5.1 Transfert du fonds 4 au fonds 9, s'il y a lieu – approbation (3 minutes)

Véronique Beaulieu demande que les sommes du fonds 4 nécessaires soient transférées au fonds 9 pour couvrir les dépenses. En bref, certains fonds amassés dans l'enveloppe où l'on reçoit seront posés dans l'enveloppe où l'on dépense afin de pallier aux déficits prévus.

Michèle Duguay-Ladouceur propose l'approbation. Approuvé à l'unanimité.

5.2 Contributions financières des parents (cahiers d'exercices) – approbation (10 minutes)

Véronique Beaulieu présente les frais des cahiers d'exercices, les photocopies et l'agenda. Les parents qui ont les élèves en classe combinée payent le montant de la facture du niveau inférieur. Véronique Beaulieu présente qu'il n'y aura pas de maternelle 4 ans et pas d'élèves athlètes de 6^e année.

Élyse Gamache-Bélisle propose l'approbation. Approuvé à l'unanimité.

5.3 Liste de matériel d'usage personnel - Fournitures scolaires - approbation (10 minutes)

Le libellé pour le grand étui de maternelle sera modifié afin d'éviter qu'il ne soit pas écrit un étui de plastique qui ne peut, de toute façon, pas être utilisé les années suivantes.

Marie-Philippe Neault propose l'approbation. Approuvé à l'unanimité.

5.4 Journées pédagogiques au SDG pour 2026-2027 – approbation (15 minutes)

Véronique Beaulieu présente les différentes journées pédagogiques. Nous proposons que le calendrier soit envoyé d'avance pour que les parents puissent mieux prévoir leurs dépenses dans l'année. Nous considérons que le nombre d'inscriptions est le meilleur indicateur de la reconduite d'une année à l'autre.

Marie-Philippe Neault propose l'approbation. Approuvé à l'unanimité.

5.5 Activités parascolaires 26-27-approbation (10 minutes)

Marie-Pier Ouellet indique quelles activités seront offertes au parascolaire l'an prochain avec la même compagnie *ParascoÉquitable*. L'animation de robotique serait reconduite selon certaines conditions. L'animation de yoga avec le contrat ne serait pas reconduite. Nous suggérons qu'il y ait une option de sport pour les petits comme *Multi-sports*. Les options de sport et les personnes à contrat seraient davantage offertes le soir. Le nombre de plateaux disponibles sera réduit puisque le Patro sera en rénovation. L'objectif de l'année est que toutes les offres soient présentées très bientôt pour que les parents comprennent bien les possibilités dont celles du parascolaire ou des équipes sportives de l'école.

Marie-Pier Ouellet propose l'approbation. Approuvé à l'unanimité.

6. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION – ADOPTION

6.1 Proposition du budget annuel - Budget Pro forma - adoption (10 minutes)

Véronique Beaulieu présente le budget pour l'an prochain. Par exemple, le CSSDM payerait uniquement 2 jours de TES mais l'école choisit de payer deux jours de plus pour obtenir un quatre jours de TES. Cependant, le CSSDM payent le service complet de TES AMPLI, mais l'école se débrouillerait pour avoir 9 jours d'orthopédagogique même si le CSSDM ne paye que trois jours.

Considérant que l'équipe-école a été consultée et qu'elle considère que ces deux offres de service conviennent aux besoins des élèves de l'école Saint-Arsène, Michèle Duguay-Ladouceur propose l'adoption. Adopté à l'unanimité.

6.2 Rapport annuel de gestion – conseil d'établissement – adoption (5 minutes)

À la lumière de la lecture du rapport annuel, le rapport est adopté à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Suivi sur le budget 2025-2026 (5 minutes)

Véronique Beaulieu indique que le budget est bien géré au niveau des dépenses et ne crée aucun déficit.

7.2 Projet éducatif 2023-2027 - suivi (5 minutes)

Véronique Beaulieu indique que le travail du personnel enseignant est très fort au niveau de la pédagogie. Même si l'objectif n'est pas atteint et que les attentes aient baissées, les résultats des élèves restent élevés. À l'école, il n'y a pas de politique au niveau des écrans. Il y a un local informatique surtout utilisé par les élèves de 3^e cycle une fois par semaine. Le chariot de portables est surtout utilisé par le 1^{er} et 2^e cycle. Il a parfois des visionnements dont des films ou émissions comme période récompense.

7.3 Évaluation des résultats au regard du plan de lutte 2025-2026 (10 minutes)

Marie-Pier Ouellet présente que les billets BRAVO! et les billets blancs. Une plateforme existe pour noter quand et comment les billets blancs ont été remis. L'objectif de maintenir ou diminuer les billets blancs a été atteint avec une diminution de 5 billets, 34 étaient de la violence, 2 situations à caractère sexuel. Le reste des interventions est très bien décrit dans le reste du document présenté au CÉ et mis en annexe.

8. Horaire des élèves athlètes-consultation (5 minutes)

Véronique Beaulieu présente un horaire où dix minutes sont sauvées afin que les élèves athlètes puissent avoir le temps de manger et être plus tôt à leur club d'entraînement dès l'an prochain.

9.1 Direction

a) Calendrier scolaire 26-27 (dépôt)

Le calendrier scolaire est présenté.

9.2 Personnel enseignant

Bonnes vacances ! Bon été !

9.3 Service de garde

N.A.

9.4 Représentant au Comité de parents

N.A.

10. Levée de la réunion

La séance est levée à 21h39.

Élyse Gamache-Belisle

Présidence



Véronique Beaulieu

Direction

